Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212203269-20260605-20260605004-DE

DÉPARTEMENT
COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT
SAINT – BRIEUC

COMMUNE DE SAINT – RIEUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine DREZET, Maire.

Présents: Catherine DREZET, Laurent JOSSET, Nathalie DANO, Philippe BORDAIS, Noël RIVIERE, Céline ANSART, Mickaël LESCOUËT, Emmanuel BEURIER, Céline ROUQUETTE, Isabelle RIO, Vincent VEHERT, Julien LONCLE, Cécile BERTOUX, Céline LUCIENNE, Coline RAULT.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Julien LONCLE

Objet- Correspondant tempête

ENEDIS demande à chaque commune que soit désigné parmi les conseillers municipaux, un correspondant tempête.

Lors d'événements climatiques majeurs, une coordination étroite entre la collectivité et Enedis est indispensable afin de permettre une réalimentation des usagers dans les meilleurs délais et en toute sécurité.

Les missions du correspondant tempête sont les suivantes :

- Assurer une diffusion efficace des informations et des consignes de sécurité auprès des habitants,
- Accélérer le diagnostic des dégâts et la localisation des incidents,
- Faciliter la priorisation des actions de réalimentation.

Après délibération, le conseil municipal décide de désigner Philippe BORDAIS, correspondant tempête titulaire et Isabelle RIO, correspondante tempête suppléante.

A SAINT RIEUL
Le 12 juin 2026
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-RIEUL
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CÔTES-D'ARMOR

Catherine DREZET

Secrétaire de séance

Julien LONCLE